



CINQ LITRES du Mans Auto DEUX LITRES Moto

41^{ème} édition

dimanche 26 avril 2026



MANIFESTATION FESTIVE pour Autos construites (ou de type) avant 1945, pour Motos construites avant 1969, parade pour autos de 1945 à 1986 et pour motos de 1969 à 1986, parade de solex et cyclomoteurs construits avant 1983

Quatre parades séparées :

- 13h45 : Parade de bicyclettes
- 14h20 : Parade de cyclomoteurs construits avant 1985
- 15h : Deux Litres pour motos construites avant 1969
- 15h40 : Interlude sur le thème "artisanat et des professionnel"
- 16h : Cinq Litres pour autos construites (ou de type) avant 1945.
- 16h40 : Interlude sur le thème "artisanat et des professionnel"
- 17h : Parade de voitures des années 55-86 et de motos anciennes des années 69-86.

Chacune d'elles emprunte un parcours urbain de 1 300 mètres fermé à la circulation habituelle et surveillé par des signaleurs.

Le nombre de participants est limité à 50 par animation.

Ces parades permettent de récompenser notamment les meilleures restaurations, l'harmonie et la moindre consommation.

Montant de l'inscription :

Il comprend 1 plaque par véhicule Bicyclettes 5€, Cyclomoteurs 10€, Automobiles et Motocyclettes 13€.

Des repas à 22 € et des repas enfants (jusqu'à 10 ans) à 15 € sont possibles.

Voir les bulletins d'inscription.

Le bracelet donne accès à la salle Paul Courboulay pour la remise des lots et le verre de l'amitié offert par la ville du Mans à partir de 19 h.

Inscription avant le 8 avril 2026 uniquement par courrier postal à

CAR Cinq Litres
Sylvain GUYON
276 bd Demorieux
72100 Le Mans

:Of course
LE MANS

Téléphone portable de Sylvain : 06.09.63.38.84



La Compagnie
de la Housse
Le Spécialiste
des voitures
de collection



Ce qu'il faut savoir pour le dimanche 26 avril 2026 :

Arrivée des véhicules à partir de 8h30 mais avant 10h car il y a un passage de jury..

Vous pouvez vous garer quai Louis Blanc mais il faut vous rendre à l'accueil salle Paul Courboulay.

A l'accueil, lors de la remise de votre dossier, vous devrez être en mesure de présenter vos permis de conduire, carte grise et CT du véhicule si besoin.

A l'inscription, vous aurez joint la copie du certificat d'assurance. Sans ce document, pour des raisons de sécurité, la participation de votre véhicule ne sera pas possible.

C'est grâce à nos partenaires qui nous confient des budgets publicitaires que nous pouvons organiser l'ensemble de ces animations. Les participants devront respecter les consignes d'affichage publicitaire : plaque,etc. Ils devront être courtois, prudents et respectueux des réglementations en vigueur, notamment l'interdiction de fumer sur les parcs de stationnement des voitures et des deux roues.

Le non-respect entraînera l'éviction.

Un vin d'honneur sera offert par la Ville du Mans à partir de 19h à la salle Paul Courboulay

